

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE - Session 2023

ANNEXE A : **Candidat individuel SANS expérience professionnelle.**

**A retourner accompagnée de toutes les pièces justificatives avant le 20 mars 2023,
en recommandé avec AR, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :**

Rectorat de l'académie de Montpellier

DEC4 – CAP AEPE

31, rue de l'université – CS 39004 - 34064 Montpellier Cedex 2

Important : conserver un double de tous les documents envoyés

Nom de naissance : Prénom :

Nom usuel : Date de naissance :

Inscrit à l'épreuve EP1 : oui non

Justificatifs des périodes de formation en milieu professionnel (stages) : A compléter

*Exigences : Total de **14 semaines** minimum soit **448h** minimum*

(Excepté pour les candidats ayant des dispenses d'épreuves professionnelles (cf. page 6 de la notice))

Compléter le tableau :

- Lister chaque structure (1 structure par ligne)
- Noter la date de début et de fin de stage (les périodes de stage peuvent être consécutives ou non)
- Indiquer le nombre total de semaines effectuées et **obligatoirement** le nombre d'heures correspondant

Nom et adresse de la structure d'accueil	Type de structure accueillant des enfants de moins de 3 ans	Dates	Nombre total de semaines sur la période	Nombre total d'heures sur la période
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> AMA (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> SAP	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> AMA (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> SAP	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> AMA (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> SAP	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
Nom et adresse de la structure d'accueil	Type de structure accueillant des enfants de moins de 6 ans	Dates	Nombre total de semaines sur la période	Nombre total d'heures sur la période
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../.....semainesheures
total effectué :		 semaines	ou heures

En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat ne sera pas autorisé à présenter les épreuves professionnelles EP1, EP2 et EP3 ; le diplôme ne lui sera pas délivré.

Attestation de PFMP (stage)

Document à joindre à l'ANNEXE A

(Document à dupliquer : 1 attestation par structure)

Identification de la structure d'accueil du candidat :

Nom :

Adresse :

Représentée par : Nom Prénom :

Fonction :

Identification du candidat :

Nom de naissance : Prénom :

Nom usuel : Date de naissance :

Nature de l'activité en milieu professionnel (cocher la case correspondante)

Stagiaire dans la structure

salaré dans la structure

Durée de la période d'activité en milieu professionnel dans la structure

du..... au

Soit une durée effective totale de : semaines soit : heures (**obligatoire**)

Activités réalisées :

Soins d'hygiène corporelle et de confort

Autres (à préciser).....

Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs

Elaboration des repas

Aide au service des repas

Entretien des locaux et des équipements

Assistance pédagogique à l'enseignant

Remise en état des matériels et des locaux

Age des enfants (cocher la case correspondante)

moins de 3 ans

moins de 6 ans en structure collective

autre : préciser

Date, signature du représentant et **cachet** de la structure ou de l'organisme d'accueil (**obligatoire**)

NB : si la période de formation en milieu professionnel se déroule chez un (e) assistant (e) maternel (le) agréé(e) ou dans organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans, joindre les justificatifs de qualification du maître de stage (voir annexe)

Justificatifs à joindre à l'ANNEXE A

Nom de naissance : Prénom :
 Nom usuel : Date de naissance :

Documents à joindre obligatoirement :
Cocher les cases correspondant aux documents fournis

<input type="checkbox"/> Pour tous les candidats :	<input type="checkbox"/> ANNEXE A complétée <input type="checkbox"/> Attestations de PFMP (ci- jointe) : une attestation par structure (obligatoire) <input type="checkbox"/> Copie de la confirmation d'inscription signée
<input type="checkbox"/> Pour les stages se déroulant au domicile privé de l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) (AMA) ou en maison d'assistants maternels (MAM)	<input type="checkbox"/> Copie de l' agrément délivré par le conseil départemental en cours de validité <input type="checkbox"/> Justificatifs de l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans (certificats de travail, bulletins de salaire de 2018 à 2022 : un par année) Et <input type="checkbox"/> Copie du relevé de notes lorsque l'assistant(e) maternel(le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (arrêté du 22 février 2017) Ou <input type="checkbox"/> Copie du diplôme lorsque l'assistant(e) maternel(le) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme ou du diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants ou d'une certification permettant de demander une dispense d'épreuve (annexe VI arrêté du 30 novembre 2020)
<input type="checkbox"/> Pour les stages se déroulant auprès d'un organisme de services à la personne (SAP) offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans :	<input type="checkbox"/> Copie de l' agrément dans le cas d'organismes de services à la personne pour la garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans ; <input type="checkbox"/> Copie du diplôme du CAP Petite Enfance lorsque le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) ou du CAP AEPE (arrêté du 22/02/2017) <input type="checkbox"/> Justificatifs d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans le secteur de la petite enfance (certificats de travail, bulletins de salaire de 2019 à 2022 : un par année) Ou <input type="checkbox"/> Copie du diplôme lorsque le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement niveau V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance